



25 rue La Boétie 75008 Paris

Paris le 23 novembre 2017

Monsieur Edouard Philippe, Premier ministre  
Hôtel de Matignon, 57 rue de varenne  
75700 Paris

Le **Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes** que je préside, a été créé sous la forme d'un fonds de dotation, le 31 décembre 2016. Il est porté aujourd'hui par plus d'une trentaine de partenaires privés qui partagent, dans leur diversité des pratiques du foncier, de l'immobilier et de l'aménagement, le projet de constituer un centre de ressources d'intérêt général sur les questions foncières dans toutes leurs dimensions.

Au premier rang des projets qu'il porte, figure l'accompagnement de l'ouverture de la donnée publique sur le foncier et l'immobilier. Cette action se concrétise aujourd'hui par un soutien apporté au Groupe national DVF (Demande de Valeurs Foncières) qui rassemble depuis 2011, les destinataires publics des données sur les mutations foncières et immobilières diffusées par la DGFIP. C'est dans ce cadre que s'est construite une collaboration régulière avec les services de la DGFIP en charge de la diffusion de ces données.

Or, lors de la dernière rencontre en octobre avec la DGFIP, rencontre qui portait sur les modalités de la mise en œuvre de la loi République numérique pour les données DVF, nous avons appris que seule une livraison tronquée de ces données serait transmise tant à une partie des ayants-droit publics existants qu'aux professionnels de l'immobilier visés par l'élargissement de la diffusion de ces données. Cette information nous a fortement alarmé car ce mode opératoire non seulement contredit la volonté exprimée par cette loi de favoriser la création de valeur, mais ouvre également la voie à des recours contentieux.

Nous souhaitons, par la présente attirer votre attention sur les conséquences économiques négatives que comporterait une anonymisation brutale des Données DVF, rendant stérile leur usage et empêchant notamment le géoréférencement des informations qui constitue la clef de la conception des nouveaux services numériques accessibles aux usagers et aux acteurs du développement des territoires.

*Sur ce point nous poursuivrons néanmoins les investissements engagés sur la valorisation des données DVF en particulier dans le cadre du Cluster "Open Data du Foncier " que LIFTI a mis en place et qui rassemble les PME les plus innovantes en France dans ce domaine. Elles sont prêtes à vous communiquer dans les semaines qui viennent les conclusions de leurs travaux quant aux secteurs de l'économie nationale qui pourraient être impactés positivement par l'ouverture de la donnée correctement géoréférencée et sa mise en interopérabilité.*

En même temps nous avons conscience que des débats juridiques entourent la mise en application de la loi République numérique. L'ouverture des données publiques entre en conflit avec la protection des données personnelles et pas seulement dans le domaine du foncier. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que va entrer en application en mai prochain le Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD).

*Dans ce domaine, nos experts sont prêts à coopérer avec vos services pour contribuer à la définition de modalités qui permettraient de rendre compatible l'Open data des données publiques du foncier avec la protection de la vie privée à partir du principe de mise en responsabilité des utilisateurs des données.*

Je reste à votre disposition pour évoquer ces propositions et je vous prie d'agrée, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Marc Kaszynski

Président de LIFTI  
tel : 06 07 23 87 96  
marc-kaszynski@hotmail.com

[www.lifti.org](http://www.lifti.org)